

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Saniblanco® QM

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: BE2022-0010

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0024534-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Saniblanco® QM

Neutralac® QM

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Carrières et Fours à Chaux Dumont-Wautier
	Adresse	Rue Charles Dubois, 28 1342 Ottignies-Louvain-la-Neuve Belgique
Numéro de l'autorisation	BE2022-0010	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0024534-0000	
Date de l'autorisation	11/04/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	11/04/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Carrières et Fours à Chaux Dumont-Wautier S.A.
Adresse du fabricant	Rue Charles Dubois, 28 1342 Ottignies - Louvain-la-Neuve Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Rue la Mallieue, 95 4470 Saint-Georges-sur-Meuse Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1257 - Oxyde de calcium et de magnésium/chaux dolomitique
Nom du fabricant	Carrières et Fours à Chaux Dumont-Wautier S.A.
Adresse du fabricant	Rue Charles Dubois, 28 1342 Ottignies - Louvain-la-Neuve Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Rue la Mallieue, 95 4470 Saint-Georges-sur-Meuse Belgique

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Oxyde de calcium et de magnésium/chaux dolomitique		Substance active	37247-91-9	253-425-0	100

2.2. Type de formulation

DP - Poudre pour poudrage

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Provoque une irritation cutanée.</p> <p>Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>Peut irriter les voies respiratoires.</p>
Conseils de prudence	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Éviter de respirer les poussières.</p> <p>Se laver skin soigneusement après manipulation.</p> <p>Porter des vêtements de protection.</p> <p>Porter des gants de protection.</p> <p>Porter un équipement de protection des yeux.</p>

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Appeler immédiatement un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Enlever les vêtements contaminés.

Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale/regionale

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/regionale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Procédures de désinfection des sols non poreux à l'intérieur des hébergements pour animaux et des sols à l'intérieur des véhicules de transport d'animaux

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: virus Nom commun: Viruses Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: fungi Nom commun: Fungi Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: levures Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>En intérieur – dans les animaleries et les véhicules de transport d'animaux – uniquement sans la présence d'animaux (c'est-à-dire entre deux productions, quarantaine prophylactique...) : Désinfection des sols non poreux, sans nettoyage préalable</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Direct Application Description détaillée:</p>

	<ol style="list-style-type: none"> 1. Laver l'installation à l'eau courante 2. Pulvériser 0,5 L d'eau/m² 3. Appliquer SANIBLANC® QM: 1300 g de poudre pure/m² 4. Pulvériser à nouveau 0,5 L d'eau/m² 5. Laisser agir au moins 24h <p>Un contrôle de la température > +55°C et du pH > 12 doit être obligatoirement mis en place afin de vérifier la bonne activation du produit.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 1300 g/m² Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Vrac (Citerne à poudre fermée en acier inoxydable): 30 tonnes Sacs (PP/Papier): 1000 kg Sacs (PP/Papier): 25 kg</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi général.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Contrôles techniques appropriés: si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière, utiliser des enceintes de traitement, une ventilation aspirante locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux de poussières dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire: prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Masque avec filtre à particules (EN 143). Voir aussi le scénario d'exposition de la fiche de données de sécurité.

Protection des mains: gants de protection: nitrile.

Protection des yeux/du visage: lunettes de sécurité étanches à protections latérales. Ne pas porter de lentilles de contact.

Protection de la peau: vêtements à manches longues, fermetures près des ouvertures. Chaussures avec protection contre les produits chimiques.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit. Si nécessaire: utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

Contrôles de protection liés à la protection de l'environnement: ventilation par aspiration équipée de filtres. Ne pas déverser dans les

eaux de surface ou les égouts sanitaires.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours : Si les symptômes persistent ou en cas de doute consulter un médecin.
Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Appeler un médecin.
Contact avec la peau : brosser doucement et soigneusement les surfaces du corps contaminées afin d'éliminer toute trace du produit. Laver à l'eau immédiatement et abondamment les zones affectées. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact. Obtenez des soins médicaux.
Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.
Effets directs : Lésions/irritations oculaires et irritation cutanée. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Traiter de façon symptomatique.
Contrôles de protection liés à la protection de l'environnement: Ne pas jeter dans les eaux de surface ou les égouts sanitaires système. Protéger de l'humidité. Si le produit contamine des rivières et des lacs ou les drains informer les autorités respectives.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Conteneurs vides: peuvent être mis en décharge ou incinérés, conformément aux réglementations locales. Après utilisation, vider complètement l'emballage.
Déchets de résidus/produits non utilisés: éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

"Tenir à l'écart des acides"
"Entreposer dans un endroit sec"
"Ne pas utiliser l'aluminium pour le transport et le stockage s'il y a un risque de contact avec l'eau"
Durée de conservation : 24 semaines

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des boues de stations d'épuration

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit est dosé dans la boue issue des stations d'épuration et mélangé au moyen d'un mélangeur. Les boues traitées peuvent avoir trois destinations : l'agriculture, l'incinération ou la mise en décharge.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bacteria
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: virus
Nom commun: Viruses

Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: fungi
Nom commun: Fungi
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: yeasts
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Nematode eggs
Nom commun: nematode eggs
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application directe
Description détaillée:

Le produit sec est mélangé avec la boue d'épuration dans un mélangeur ouvert. Le produit peut être chargé manuellement ou en utilisant des processus semi-automatisés ou entièrement automatisés.

Appliquer à raison de 0.26 – 2.6 kg de CaO.MgO / kg de matière sèche dans la boue (MS).

La dose d'application doit être réglée de manière à atteindre un taux de 20-90 % du poids sec de la boue et doit être suffisamment élevée pour atteindre un pH> 12 pendant au moins 24 heures (jusqu'à 8 semaines pour les oeufs de nematodes).

- Le taux peut varier entre les applications. L'utilisateur doit s'assurer de l'efficacité du traitement par des essais en laboratoire.
- Se référer au plan d'hygiène en place afin de s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Appliquer à raison de 0.26 – 2.6 kg de CaO.MgO / kg de matière sèche dans la boue (MS).

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

- Le taux peut varier entre les applications. L'utilisateur doit s'assurer de l'efficacité du traitement par des essais en laboratoire.
- La dose d'application doit être réglée de manière à atteindre un taux de 20-90 % du poids sec de la boue et doit être suffisamment élevée pour atteindre un pH> 12 pendant au moins 24 heures (jusqu'à 8 semaines pour les oeufs de nematodes).
- Se référer au plan d'hygiène en place afin de s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Vrac (Citerne à poudre fermée en acier inoxydable): 30 tonnes
Sacs (PP/Papier): 1000 kg Sacs (PP/Papier): 25 kg

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Contrôles techniques appropriés: si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière, utiliser des enceintes de traitement, une ventilation aspirante locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux de poussières dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire: prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Masque avec filtre à particules (EN 143). Voir aussi le scénario d'exposition de la fiche de données de sécurité.

Protection des mains: gants de protection: nitrile.

Protection des yeux/du visage: lunettes de sécurité étanches à protections latérales. Ne pas porter de lentilles de contact.

Protection de la peau: vêtements à manches longues, fermetures près des ouvertures. Chaussures avec protection contre les produits chimiques.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit. Si nécessaire: utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

Contrôles de protection liés à la protection de l'environnement: ventilation par aspiration équipée de filtres. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts sanitaires.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours : Si les symptômes persistent ou en cas de doute consulter un médecin.

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Appeler un médecin.

Contact avec la peau : brosser doucement et soigneusement les surfaces du corps contaminées afin d'éliminer toute trace du produit. Laver à l'eau immédiatement et abondamment les zones affectées. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact. Obtenez des soins médicaux.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Effets directs : Lésions/irritations oculaires et irritation cutanée. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Traiter de façon symptomatique.

Contrôles de protection liés à la protection de l'environnement: Ne pas jeter dans les eaux de surface ou les égouts sanitaires système. Protéger de l'humidité. Si le produit contamine des rivières et des lacs ou les drains informer les autorités respectives.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Conteneurs vides: peuvent être mis en décharge ou incinérés, conformément aux réglementations locales. Après utilisation, vider complètement l'emballage.
Déchets de résidus/produits non utilisés: éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

"Tenir à l'écart des acides"
"Entreposer dans un endroit sec"
"Ne pas utiliser l'aluminium pour le transport et le stockage s'il y a un risque de contact avec l'eau"
Durée de conservation : 24 semaines

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Veillez vous référer à l'utilisation autorisée avec les conditions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

Contrôles techniques appropriés: si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière, utiliser des enceintes de traitement, une ventilation aspirante locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux de poussières dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire: prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Masque avec filtre à particules (EN 143). Voir aussi le scénario d'exposition de la fiche de données de sécurité.

Protection des mains: gants de protection: nitrile.

Protection des yeux/du visage: lunettes de sécurité étanches à protections latérales. Ne pas porter de lentilles de contact.

Protection de la peau: vêtements à manches longues, fermetures près des ouvertures. Chaussures avec protection contre les produits chimiques.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit. Si nécessaire: utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

Contrôles de protection liés à la protection de l'environnement: ventilation par aspiration équipée de filtres. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts sanitaires.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours : Si les symptômes persistent ou en cas de doute consulter un médecin.

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Appeler un médecin.

Contact avec la peau : brosser doucement et soigneusement les surfaces du corps contaminées afin d'éliminer toute trace du produit. Laver à l'eau immédiatement et abondamment les zones affectées. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact. Obtenez des soins médicaux.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Effets directs : Lésions/irritations oculaires et irritation cutanée. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Traiter de façon symptomatique.

Contrôles de protection liés à la protection de l'environnement: Ne pas jeter dans les eaux de surface ou les égouts sanitaires système. Protéger de l'humidité. Si le produit contamine des rivières et des lacs ou les drains informer les autorités respectives.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Conteneurs vides: peuvent être mis en décharge ou incinérés, conformément aux réglementations locales. Après utilisation, vider complètement l'emballage.

Déchets de résidus/produits non utilisés: éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

"Tenir à l'écart des acides"

"Entreposer dans un endroit sec"

"Ne pas utiliser l'aluminium pour le transport et le stockage s'il y a un risque de contact avec l'eau"

Durée de conservation : 24 semaine

6. Autres informations

--